



CSAL Formation Spécialisée du 24 juin 2025

Après lecture de 3 liminaires des 4 organisations syndicales présentes, le Président n'a pas répondu à notre liminaire.

Il y avait 11 points à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 18 mars 2025 : **pour avis,**

→ **Les élus CGT ont voté pour**

2. Suivi des registres santé et sécurité au travail : **pour information,**

Entre le 04/02/2025 et le 27/05/2025 une seule observation a été notée sur le registre. Elle a fait l'objet rapidement d'une action.

3. Suivi des accidents du travail et de trajet : **pour information,**

Entre le 28/01/2025 et le 26/05/2025, neuf accidents ont été recensés dont 2 avec arrêt de travail avec mise en place de mesures de prévention pour certains cas.

4. Suivi des fiches de signalement : **pour information,**

Entre le 28/02/2025 au 11/06/2025 6 SignalFip externes ont été recensés.

Tous les signalements ont fait l'objet d'un rappel de la Direction par courrier aux usagers. Les acteurs de prévention sont intervenus dans 5 cas.

Le médecin du travail a insisté sur les difficultés toujours plus nombreuses des agents face aux incivilités, insultes et agressions.

L'assistance sociale a rappelé la possibilité de faire appel 7 j/7 à la plate-forme Pros-Consulte et d'avoir le même interlocuteur.

La direction a indiqué que des sessions avec le psychologue du travail, étaient à l'étude.

5. Présentation de la note du Secrétariat Général sur les orientations ministérielles en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Pour la première fois, la note est pluriannuelle, porte sur les années 2025 & 2026, et il existe 3 niveaux de prévention :

- le primaire : il s’agit d’une approche collective dans le but d’éliminer le risque avant qu’il se produise
- le secondaire qui a pour but de réduire le risque, en évitant l’aggravation.
- le tertiaire qui est une réponse individuelle qui a pour but de réparer.

Cette note se décline en 6 axes :

- * AXE I – Conforter une politique ambitieuse et ministérielle en santé sécurité au travail concertée en instances de dialogue social et reposant sur un réseau d’acteurs de prévention et un budget dédié.
- * AXE II – Faire vivre la démarche de prévention des risques professionnels : assurer l’efficacité des campagnes annuelles de recueil des risques, prioriser la prévention primaire et développer la culture de prévention pour tous.
- * AXE III – Agir sur l’organisation du travail pour améliorer les conditions de travail.
- * AXE IV – Prévenir les risques de désinsertion professionnelle.
- * AXE V – Renforcer la prévention contre trois risques professionnels : les atteintes à la sécurité des agents, le risque amiante et l’impact du changement climatique.
- * AXE VI – Agir en faveur de la préservation de la santé mentale et renforcer l’accompagnement des agents dans ce domaine.

6. Examen des propositions de formation pour 2025 : **pour avis,**

Toutes les propositions de formations ont été validées par les OS.

→ Les élus CGT se sont abstenus de voter puisque les formations SST ne sont toujours pas ouvertes à tous les agents.

7. Examen des propositions d’actions complémentaires pour 2025 : **pour avis,**

→ Les élus CGT ont voté pour

8. Présentation des résultats de l’observatoire interne 2025 : **pour information,**

Le taux de participation de 62 % à la DDFIP 63 est similaire à celui de l’an passé. Comme vous avez pu le voir à sa publication, les chiffres sont plutôt alarmants, les agents sont plutôt mal au travail.

9. Présentation du tableau de bord de veille sociale : **pour information,**

Comme chaque année, on recense beaucoup d’écartements, de taux de rotation des agents et d’absentéisme. Nous avons beau alerter via nos liminaires sur l’importance d’arrêter les suppressions d’emplois et toutes nos revendications, nous ne sommes pas entendus.

10. Point sur les visites de sites 2025

La suite de la visite du SIP de Clermont-Ferrand se continuera en septembre pour l'antenne de Riom.

11. Questions diverses

La CGT n'avait pas de questions particulières.

Les élues CGT titulaires : Nadège RICLAFE et Marion AUZAT

Les élus suppléants : Nezha CHAZELLE et Alexandre COTTE

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS CGT :

Monsieur le Président,

Depuis quelques années, le ministère de l'Économie et des finances s'est doté d'un observatoire interne. Il suffirait pourtant d'écouter un peu les représentants des personnels pour savoir que ça va mal, très mal. Mais l'administration accorde peu de crédit aux organisations syndicales et préfère s'appuyer sur un institut de sondage. Ce dernier a l'avantage de ne s'intéresser ni aux responsabilités de l'administration, ni aux revendications syndicales qui pourraient apporter des solutions...

Mais même bien présentés, les chiffres ne sont pas bons. Dans la synthèse de l'observatoire concernant la DGFIP, malgré tous les efforts de communication positive, il est impossible de cacher l'ampleur du malaise et de la défiance. Si la DGFIP se console en soulignant que ces chiffres sont en baisse, ce sont encore 39 % des agents qui se disent désabusés et 29 % inquiets en 2024. **Ces chiffres sont deux fois supérieurs à la moyenne de la Fonction Publique d'État (FPE) !**

À l'inverse, seulement 19 % des agents se disent motivés et 10 % confiants. Au fil des questions, le constat se répète, seulement 30 % sont optimistes sur leur avenir à la DGFIP (contre 66 % dans la FPE), et seulement 21 % se sentent acteurs du changement (contre 52 % dans la FPE).

Sur la plupart des thèmes, le constat est plus mauvais au sein du ministère que dans le reste de la Fonction Publique d'État, et il est encore pire à la DGFIP. Pourquoi la DGFIP va-t-elle si mal ?

L'observatoire interne montre le malaise, mais ne va guère au fond des choses. En 2023, une étude qualitative menée auprès d'un échantillon réduit, mais diversifié (selon les métiers, les catégories, l'âge et les structures) sondait en profondeur l'état d'esprit des agents. Il en ressortait nombre de constats accablants :

- Unanimité sur les dégâts causés par les suppressions d'emplois.

- Alourdissement constant de la charge de travail, obligation d'en faire toujours plus avec toujours moins de moyens et d'agents.
- Épuisement et frustration face au sentiment de ne plus pouvoir assurer la qualité du service rendu.
- Perte de repères suites aux multiples réorganisations.
- Sentiment d'instabilité et de désorganisation par l'accumulation de changements, tous prioritaires.
- Perte de confiance dans l'employeur DGFIP, pilotage déconnecté du terrain et de la technicité des métiers.
- Manque de reconnaissance...

Il est à souligner que ces réflexions émanaient autant de cadres et cadres supérieurs (A et A+) que d'agents de catégories B et C. **Malheureusement, la DGFIP n'apporte pas de réponse à ce malaise, poursuivant au contraire les réformes délétères, qui mettent à mal les collectifs de travail et détériore les conditions de travail des agents.**

Pour rappel, la CGT Finances Publiques revendique :

- l'arrêt des suppressions d'emploi et des recrutements statutaires immédiats à hauteur des besoins,
- la titularisation des contractuels pour ceux qui en feront la demande,
- un maillage territorial de proximité de pleine compétence,
- une revalorisation immédiate de 10 % des rémunérations et des pensions, la compensation de la perte de pouvoir d'achat et le retour de la GIPA,
- la rémunération complète, sans jour de carence, des congés de maladie ordinaire,
- l'abandon des affectations au choix et au fil de l'eau.